Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 21/01/2025 à 17h24
Réference de l'AR : 054-200043693-20241220-2024_074-DE
Affiché le 27/01/2025 ; Certifié exécutoire le 27/01/2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
Extrait n° 24-09-09

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU 20 DECEMBRE 2024

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	30	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	3	(b)
Nombre de procurations	6	(c)
Soit un total de votants potentiels de	39	(a+b+c)

Objet
PERSONNEL CREATION MODIFICATION POSTES

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : MOSCATO P (BAZAILLES)-AZZARA JF (BEUVEILLE)- P GUILIN (BEUVEILLE)- WEISS J (EPIEZ)- J THOMAS (HAN DEVANT PIERREPONT)- G BIANCHI (GRAND FAILLY) -JL THOMAS (FRESNOIS)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON- E LAHURE (Longuyon)- SAILLET J(LONGUYON)- FOULON N (LONGUYON)- POLLRATZKY M (LONGUYON)-D PIEDFER (LONGUYON)—HOUSSON L (LONGUYON)- LECOINTRE C (LONGUYON)- BORASO M (LONGUYON)—BIZOT H (LONGUYON)- PAQUIN G (LONGUYON) – PIERRET JJ (MONTIGNY SUR CHIERS)- JIRKOVSKY E (PETIT FAILLY)- MOINEAUX (PIERREPONT)- FAIETA M (PIERREPONT)- R SAUNIER (SAINT PANCRE)- R JENNESSON (ST supplet) - ROESER D (TELLANCOURT)- DYE PELISSON A (VILLERS LA CHEVRE)- GILLARDIN E (VILLERS LE ROND)-DALLA RIVA P (VILLETTE)- E HEIL (VIVIERS SUR CHIERS)

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)*: G ROUYER (COLMEY)- P WINGEL (ST JEAN LES LONGUYON)-P LESIEUR (VILLE HOUDLEMONT)

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : AM TROMBINI (LONGUYON) à J SAILLET (LONGUYON)- D MULDER (BASLIEUX) à J MOINEAUX (PIERREPONT)-JL WOJCIK (Longuyon) à E LAHURE (LONGUYON)- JF MARIEMBERG (ALLONDRELLE) à P LESIEUR (VILLE HOUDLEMONT)- PH HIBLOT (LONGUYON) à G PAQUIN (LONGUYON)- JP DEMUTH (VILLE AU MONTOIS) à M FAIETA (PIERREPONT)

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée le 27/12/2024, que la convocation du Conseil avait été faite le 13 DECEMBRE 2024
Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

Il appartiendra au Conseil de modifier et ou créer des postes d'agents techniques ou administratifs

- Modification du poste d':
  - Adjoint administratif territorial 20h en Adjoint administratif territorial 35h (agent MFS)
  - Adjoint technique territorial principal de 2ème classe 17h30 en Adjoint technique territorial principal de 2ème classe 28h00 (agent piscine)
  - Adjoint technique territorial principal de 2ème classe 35h00 en Adjoint technique territorial principal de 2ème classe 28h30 (agent entretien T2L)
- Création d'un poste de :
  - Adjoint technique territorial 20h (agent entretien piscine)

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

Décide de la

- Modification du poste d':
  - Adjoint administratif territorial 20h en Adjoint administratif territorial 35h (agent MFS)
  - Adjoint technique territorial principal de 2ème classe 17h30 en Adjoint technique territorial principal de 2ème classe 28h00 (agent piscine)
  - Adjoint technique territorial principal de 2ème classe 35h00 en Adjoint technique territorial principal de 2ème classe 28h30 (agent entretien T2L)
- Création d'un poste de :
  - Adjoint technique territorial 20h (agent entretien piscine)

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 21/01/2025 à 17h24
Réference de l'AR : 054-200043693-20241220-2024_074-DE
Affiché le 27/01/2025 ; Certifié exécutoire le 27/01/2025

Le Président

Fait à LONGUYON le 27/12/2024

Jean-Pierre JACQUE